AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-6-6-83 BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant G. VARLET - Commission Paritaire de Presse N° 1699 AD

Bulletin n° 14 - 3 juin 1983 EDITION "GRANDES CULTURES"

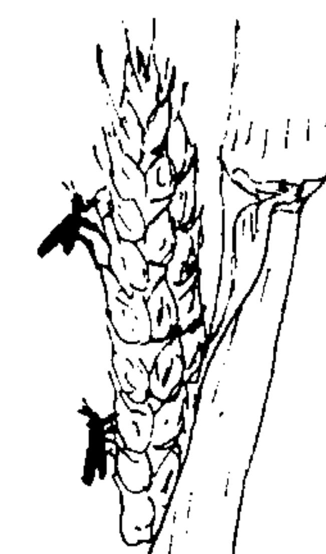
CEREALES

CECIDOMYIES DES FLEURS DE BLE : - Sitodiplosis mosellana : jaune orange
- Contarinia tritici : jaune citron

Les femelles pondent entre les glumelles du blé, du début de l'épiaison à la floraison.

La cécidomyie jaune dépose ses oeufs en paquets dans les fleurs dès le dégagement des épis. Les larves provoquent l'avortement du grain attaqué donc une diminution du nombre de grains par épis.

La cécidomyie orange apparaît environ une semaine plus tard. Elle dépose ses oeufs un par un dans les fleurs des épis bien dégagés de leur gaine. Les larves se développent au dépens des grains en leur occasionnant des malformations ce qui entraîne une baisse de poids.



Un traitement insecticide immédiat est conseillé si les conditions suivantes sont réunies :

- blé entre le début de l'épiaison et la fin de la floraison
- absence de vent et température au crépuscule égale ou supérieure à 15°C.
- cécidomyies en activité de ponte dans la parcelle.
(La vérification de la présence de cécidomyies en activité de ponte (voir schéma) doit être réalisée le soir, au coucher du soleil par un temps calme après une journée chaude).

S'IL MANQUE UNE DES TROIS CONDITIONS NE PAS INTERVENIR.

Les premiers vols sérieux de cécidomyies ont été observés dans la plaine dijonnaise et dans la plaine du Jura (CHEMIN) le 2 juin en fin de journée.

PRODUITS A UTILISER :

Le seul insecticide autorisé sur cécidomyies est le *SERK (endosulfan + thiométon) à 2 litres/ha de produit commercial.*

De bons résultats ont été obtenus avec le *fénitrothion (nombreuses spécialités)* à raison de *500 g de matière active/ha* et avec le *fenthion à la même dose.*

Compte tenu de la toxicité de ces deux insecticides vis-à-vis des abeilles leur utilisation est interdite "pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons entre l'épiaison et la récolte".

Les pyréthrinoïdes liquides ne sont pas autorisés sur blé à cette époque et aucune référence sérieuse n'existe sur leur efficacité vis-à-vis des cécidomyies.

Lorsqu'une protection fongicide s'avère nécessaire (seuils de septoriose ou de rouilles dépassés) il suffira d'ajouter en cas de besoin l'insecticide à la bouillie initialement prévue.

*

* *

P72